

Information – Qualité de l'eau

Qualité de l'eau potable en 2024 – Commune de Montanaire, réseau de distribution de Denezy.

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau de Denezy provient des sources, de la Possession. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via le réseau de Thierrens.

Traitement

L'eau distribuée n'est pas traitée.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte minimum 2 prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

Paramètres physico-chimiques

Certains métabolites du fongicide chlorothalonil ont été décelés, la Municipalité va surveiller dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de cette valeur et étudier les solutions applicables pour l'avenir.

Dureté totale : 32.2°f, soit une eau dure

Température moyenne	20°C	pH	7.8
Calcium	96.7 mg/l	Chlorures	15 mg/l
Magnésium	19.8 mg/l	Nitrates	35 mg/l
Sodium	5.91 mg/l	Sulfates	21 mg/l
Métabolites du chlorothalonil R 471811	1.3 µg/L	Métabolites du chlorothalonil R 417888	0.13 µg/L

Remarques :

Informations utiles

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition :

voirie@montanaire.ch

m.rosset@montanaire.ch

En cas de problèmes, fuites ou accidents, le service de piquet est atteignable au :
021 905 34 06